

Conditions d'accès :

La Commission pédagogique constituée des responsables de parcours décide de l'accès en Licence 3 :

- pour tout titulaire d'un diplôme de 120 E.C.T.S.
- pour tout titulaire d'un Diplôme d'Etat, préparé en 3 ans ou plus, permettant l'exercice d'une profession de santé (sanitaire - sociale - paramédicale) - (arrêté du 29.09.1993 et arrêté du 08.01.2002)
- pour tout titulaire d'un diplôme BAC + 2 complet (B.T.S., D.U.T., Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, Diplôme d'Etat d'assistant et de service social, Diplôme d'Etat aux fonctions d'animateur)
- pour tout titulaire d'un Bac + 10 années d'expériences professionnelles
- par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) - loi de 2002.



Université de Provence Aix-Marseille I

Hôtel-Dieu
1 avenue de Verdun
13410 LAMBESC

Tél. 04 42 57 17 17

Licence SHS

(Sciences Humaines et Sociales)

Formation d'adultes dans la VAE

(Validation des Acquis de l'Expérience)

et l'insertion



Ce diplôme vise à mettre l'étudiant en condition de développer son pouvoir d'agir, son intelligence des situations professionnelles, d'accélérer son processus de professionnalisation, d'enclencher une dynamique de travail rigoureux et sur soi, et sur les procédures pertinentes, notamment aux dispositifs VAE et d'insertion pour permettre à l'autre d'apprendre tout au long de sa vie.

Secteurs professionnels concernés :

Conseil en mobilité professionnelle
Conseil en orientation professionnelle
Bilans de compétences
Agent des cellules régionales d'information-conseil en VAE et des Points-relais
Accompagnement professionnel

Débouchés :

Conseiller en insertion
Conseiller VAE
Accompagnateur VAE
Accompagnateur à l'emploi
Participant au jury VAE
Formateur référent du suivi VAE
Suivi de parcours d'insertion

Liste des activités visées par le diplôme :

1. Orienter vers un parcours pertinent
2. Accompagner
3. Expliciter les acquis de l'expérience
4. Valider des compétences
5. Organiser un suivi

Le référentiel du diplôme ainsi que le référentiel d'activité du professionnel (voir michelvial.com) a été testé dans le cadre d'un programme européen Leonardo pour la professionnalisation des acteurs de la VAE (euroguideval.com).

Organisation des enseignements

- Un dispositif de formation en alternance
La formation se déroule sur 9 mois à raison d'un regroupement d'une semaine par mois. Elle comprend 10 Unités d'Enseignement de 36 heures (6 crédits ECTS chacun) soit 360 heures de cours, plus les stages.
- Les stages en cours de formation
La formation comporte des stages pratiques préparés, suivis et exploités pendant les semaines de formation sur le site. Le volume horaire des stages est négocié avec le responsable des stages, en fonction de la situation du stagiaire (demandeur d'emploi, professionnel en exercice à temps plein, étudiant).
- Aide à la construction du projet professionnel
Le nombre restreint d'étudiants dans un groupe de formation (entre 15 et 20) permet la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de soutien à l'élaboration d'un projet professionnel réaliste, construit dans le va-et-vient entre terrain et université. Le projet de professionnalisation est questionné tout au long de la formation, lors de séances de régulation.
- Les partenaires intervenants
La participation d'intervenants professionnels en exercice dans la VAE et de chercheurs assure à cette formation la complémentarité nécessaire des approches et des pratiques autour du projet commun d'accroissement et de diversification des compétences. Le volume horaire des intervenants varie chaque année ainsi que leur choix précis en fonction des opportunités et des projets des étudiants.
- La validation du diplôme
La licence s'obtient après une évaluation de chacun des 10 unités de compte du programme. Les validations sont variées : individuelles, collectives, en groupe, par écrit ou oral - devoir sur table, dossier...

Voir aussi les référentiels sur www.educ.univ-provence.fr

Contact : Responsable du diplôme : Michel Vial, Maître de conférences, Habilité à diriger des recherches : voir www.michelvial.com, Mél : michel.vial@univ-provence.fr